Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 3 (1762)

Heft: 1

Artikel: Réflexions sur l'importance de la culture du bled, sur les obstacles de

cette culture & les moyens de les lever : tirées des mémoires qui ont

concouru pour le prix en 1759

Autor: M.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II.

REFLEXIONS

sur l'importance de la culture

DU BLED,

sur les obstacles de cette culture, & les moyens de les lever;

TIRÉES

DESMEMOIRES

qui ont concouru pour le prix en 1759.

Par M. DE G. DE B.

7 1

REPUBLIONS

smiles by de green rectaint

DUMBEDD,

the set of the set of

Caddon Francis

ESSIEDMOIRS

The one with the same is price on 1759.

Pa M or G be B.

REFLEXIONS

Sur l'importance de la culture du bled, sur les obstacles & les remèdes.

ont concourru aux prix (†), plufieurs réfléxions utiles, qui ne se
rimées de ce Recueil. Nous avons cru faire
plaisir à nos Lecteurs de les rassembler ici. Un
membre de notre Société, chargé de cet ouvrage, a pris la peine d'en tirer la substance,
en n'y ajoûtant que ce qui étoit nécessaire pour
les lier. Les passages mis au bas de la page sont
les epigraphes des mémoires, d'où ces pensées
sont tirées.

La sagesse du Créateur a trouvé bon (*), Nécesse de mettre l'homme dans la nécessité de recouté de la rir aux causes secondes, pour entretenir sa culture vie, & de mettre son application & son travail à aider la nature, qui sans ce secours, ne pourroit pas sournir suffisament à la sub-sistance des créatures animées.

Voila donc l'homme obligé à cultiver la terre. La raison lui dicte ensuite de cultiver surtout les plantes les plus nécessaires à la vie, & les plus propres à tenir lieu de tout autre D 4 ali-

(†) En 1759. (*) Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil Agricultura melius. aliment au besoin. Cette qualité se trouve principalement dans le bled; il maintient la fanté & la vigueur de l'homme, quand même on banniroit de ses repas tous les mets, dont l'aisance & la friandise ont introduit l'usage. Le dégoût suit tous les alimens, le pain seul ne le produit jamais.

Aucune nourriture n'étant aussi indispensable que le pain, pour répondre à l'obligation, dont nous venons de parler, nous devons avant - tout, nous appliquer à favoriser sa production. Mais ce n'est pas l'unique motif, qui

doit nous y porter.

L'Agriculture étant le principal fondement de l'indépendance des Etats, nous pourrions bien payer un jour notre négligence à cet égard, de la liberté, que nos ancêtres ont

achetée au prix de leur fang.

La liberté consiste moins (†) dans l'indépendance extérieure, ou de droit, que dans cette indépendance intérieure, qui nait d'un principe créateur du nécessaire de la vie, sans s'épuiser jamais, & qui nous dispense de recourir à d'autres, pour nos besoins. Voilà l'agriculture. Mais dans l'état où elle se trouve présentement, la Suisse peut-elle se vanter du précieux avantage de se suffire à elle-même? Zurich , Basle , St. Gal , & d'autres lieux , tirent leurs bleds de l'étranger, & fort souvent le Canton de Berne même.

La France, si étroitement alliée avec nous, nous a refusé non seulement la traite de ses propres grains, mais aussi le passage de l'Al-

^(†) Alterius ne sit, qui suus esse potest.

face pour des grains étrangers. Quelle mifére pour notre patrie, si dans les tems de disette la Suabe en faisoit autant! Ne faudroit-il pas se soumettre à tout, pour obtenir la subsistance nécessaire? Qu'y a-t-il donc de plus presfant que d'ouvrir la fource de cet aliment par excellence ? O Helvétien, qu'un faux intérêt ne fascine pas tes yeux, pour négliger ce qui est comme le garant de ta liberté, & qui de plus peut devenir la fource des richesses, qui paroissent avoir allumé ta cupidité. Celui-là est vraiment riche, qui possède les choses, dont la nature a besoin & qui s'en contente. L'or & l'argent ne sont pas un bien par eux - mêmes; ce qui peut tout ensemble conserver la vie, la rendre agréable & indépendante, c'est la terre qui le produit.

C'est en ouvrant son sein par une culture convenable, qu'on obtient les richesses solides, & que l'on conserve encore celles qui n'en sont que la représentation. Un pays, obligé comme la Suisse l'est, d'acheter le pain, s'apauvrira tôt ou tard; tandis qu'un pays, qui, comme l'Angleterre, en a à vendre, ne

pourra que s'enrichir.

S'il est une nation (*) dans le monde, qui dût se vouer à l'agriculture, ce sont les Suisses. La nature leur a donné un corps robuste, & un esprit rempli de courage & de patience. L'Agriculture faisoit jadis leur objet capital. Dans ces tems heureux, l'innocence des mœurs, la santé & la force du corps,

^(*) Da facilem cursum.

jointes à une valeur peu commune, formoient leur caractère distinctif. Mais que ce caractère est altéré, depuis que cet art nourricier est tombé en décadence, depuis que la mollesse & la fausse délicatesse sont parvenues à dégrader la charrue, que les Dictateurs Romains honoroient de leurs propres mains! Période funeste! dont les influences sur nos mœurs ont été si fortes, qu'au sein de la Suisse même,

on ne trouve plus les Suisses.

Je ne déciderai pas, si l'introduction d'un commerce fort étendu conviendroit à notre pays en général, comme plusieurs le soutiennent. Ce qui me paroit certain, c'est que, si le commerce est nécessaire à un peuple, exposé à des guerres, & obligé par-là d'entretenir des armées & des places fortes; il l'est moins à notre chère patrie, parceque, graces à la divine Providence, notre fituation, & un gouvernement fage & modéré nous promettent une paix constante. Un genre de vie frugal & laborieux est sans contredit plus propre à nous conserver cette paix, que l'acquisition d'immenses richesses, qui non seulement entretiendroient le luxe avec tous les vices, qui l'accompagnent, mais qui l'augmenteroient

Si par le travail, la frugalité, & l'œconomie nous pouvons nous assurer le nécessaire, & quelque chose pour l'agrément, nous posséderons un trésor, que l'envie ne cherchera pas à nous arracher. Vous, pour qui cette vie simple n'a point d'attraits; ó vous à qui,

pour

pour être heureux, il faut du faste, du luxe, du jeu, & mille autre frivolités, allez briller dans un autre pays par la finesse de vos goûts, allez y passer votre inutile vie. La patrie y gagnera, & tout ce que nous venons de dire à l'honneur de l'agriculture ne sera pas moins vrai.

Les empêchemens (†) qui arrêtent les pro- Obstagrès de l'agriculture ou font généraux, ou cles à l'ane regardent qu'une partie du pays. Il faut griculranger dans la classe des prémiers, l'avilisse, ture. ment où font & l'agriculture, & ceux qui l'exercent; ce qui produit dans ces derniers ce desir, si marqué & si naturel, de sortir de leur état, & de s'établir dans les villes, Pour embrasser des professions, moins honorables, que l'excellent art, qu'ils viennent de quitter, mais plus en honneur, puisqu'elles procurent la qualification de Monsieur, dont leurs oreilles sont si agréablement chatouillées, & qui enlève tant de bras à la charrue. C'est dans cet abus qu'il faut chercher la raison de ce qu'il se fait si peu d'expériences de la part des paysans. Les riches, en vouant leurs fils à des professions plus distinguées, que le lacourage, privent la terre d'un fujet capable, en état de faire des essais, & d'être en exemple aux autres. Le nombre des cultivateurs diminue ainsi, & on en manquera à la fin.

Un autre empêchement général ce sont les enrolemens, & la maniere dont ils se sont. Violons, vin, & tout ce qui peut contri-

buer

^(†) Dulce natale folum.

buer à étourdir & à surprendre la jeunesse, sont employés. Le repentir suit de près; il amène la désertion, autre sois inconnue chez les Suisses. Le deserteur passe d'un service à l'autre; & voilà tout autant de sources d'infection pour nos mœurs. La campagne perd tantôt un père de famille, qui abandonne ses enfans; tantôt un fils, qui devroit être l'apui de ses parens décrépits. Bientôt le pays ne pourra plus sournir à notre propre milice, si on n'oppose une digue à ces torrents funestes, qui ravagent nos campagnes.

Ajoutez que beaucoup de paysans exercent des métiers, qu'on ne devroit souffrir que dans les villes. Les écoles de charité, ne répondant pas tout à fait au but salutaire des sondateurs; sa plûpart des aumones, faites sans discernement à des gens, qui ne sont pauvres que par fainéantise, sont de même des

obstacles au progrès de l'agriculture.

Les prêts se sont au paysan à trop gros intérêts; autre empêchement général. Il est cependant moins considérable, que celui qui vient de la manie de placer sont argent dans l'étrangèr; delà l'extrême rareté des espèces dans notre pays, ruineuse pour l'agriculture & pour le commerce (†). S'offre-t-il une occasion d'acquérir une pièce de convenance & d'une bonification aisée, avantageuse dèslors

^(†) Tant que l'intérêt ordinaire ne passe pas le denier 25 peut on se plaindre du gros intérêt? Il étoit autresois au denier 20. donc il y a plus d'argent aujourd'hui qu'alors.

lors à l'acquereur & au pays? le paysan n'en peut profiter, faute d'argent. Par la même raison le vendeur ne trouve point d'acheteur. Le débiteur, poursuivi par ses créanciers, ne peut se procurer de l'argent, même sur les meilleures hypothèques : Il est obligé de vendre ses fonds à vil prix, pour payer ses dettes & les fraix des poursuites de ses créanciers, ou bien de se sauver & d'abandonner tout. Si ces fonds pouvoient être vendus à leur juste valeur, ils suffiroient, après l'acquit des dettes, à faire subsister le débiteur. Mais on est obligé de les affigner aux créanciers, qui, à leur tour, se trouvent dans la nécessité de s'en défaire, ou de les garder à perte; la détérioriation de ces fonds en est la suite infaillible.

Les paturages communs (*) les parcours, les obstacles pour enfermer les possessions, & pour les cultiver suivant les régles d'une absolue proprieté, ont été traités au long dans les mémoires précédens: J'y ajouterai seulement, que le bétail caufe aux guérêts un mal, dont on n'a pas fait mention. Quoi, tandis que le pauvre laboureur se donne la peine d'un forçat pour ameublir ses champs, on les couvre peu après d'une foule de bestiaux, qui, en les foulant, leur rendent leur prémiére solidité? C'est lui faire subir un sort pareil à celui de Sifyphe.

Moreover, Text and account

Op-

^(*) Experientia certior Dux.

Optat supremo collocare Sisyphus In monte saxum; sed vetant leges Jovis: HORAT:

Le peu de chaume, qui pourroit servir d'amendement aux champs, & les tenir meubles (†), est arraché par un troupeau grêle & affamé, qui s'en trouve aussi mal, que les champs mêmes. La police par rapport aux guérêts est encore déraisonable, en ce qu'il faut que les champs, qui sont sur la pente d'une colline, soient traités de même que les champs en terrein plat. Ameublissez un terrein penchant à force de labours, si la terre n'est soutenue par des plantes, vous donnez prise aux pluyes, qui l'enlèvent souvent jusqu'au roc, & rendent inutile à jamais un grand espace. Une entière liberté à cet égard établiroit donc une culture plus sensée.

Le luxe & le faste, qui des villes se glissent de plus en plus dans la campagne, sont une autre épidémie, qui attaque l'agriculture &

les mœurs.

Tel père, qui avec un terrein médiocre, auroit autrefois nourri une nombreuse famille; en appréhende aujourd'hui la multiplication; parce que ce même terrein n'est plus suffisant pour lui procurer le supersu, devenu nécessaire, par la saçon de vivre du tems présents Le grand nombre d'enfants l'apauvrit; incapable de les doter, il ne peut les établir; l'in-

^(†) Voy. Principes de Végétation & d'agriculture par Mr. Homme, Part. IV. Sect. III.

l'incontinence en est la suite ordinaire.

Tel qu'un ruisseau s'ensle, fort de son lit, & porte la défolation dans la campagne voiline, dès qu'un malheureux obstacle empêche le paisible cours de ses eaux; ainsi la nature se porte à de tristes excès, dès qu'elle ne peut suivre sa pente, d'une maniere légitime, & conforme au bon ordre.

La débile vertu, furtout de la jeunesse campagnarde, n'est qu'une foible digue contre ces débordemens. Les fruits innocens d'un amour, condamné par la loi, sont à la charge des communautés, mal élevés & peu propres, par leur pauvreté, & par leur incapacité, à apprendre un métier, ou à cultiver la terre : Réduits enfin à mendier, ou à voler, ils vivent pour leur malheur & pour celui des autres.

Les besoins du pauvre ont augmenté aussi. Le riche ayant moins d'abondance, se répand moins en charités. Les domestiques sont mieux gagés; les journaliers se font mieux payer. Ni les uns, ni les autres ne deviennent plus riches par ces augmentations, parce que ce font des besoins de nouvelle création, qui les occasionent. Les ouvrages étant si dispendieux, le cultivateur cherche à économiser; il ne fait que le nécessaire, évitant avec soin les bonifications, dont le fuccès est incertain.

Les grands villages font aussi peu propres à favoriser l'agriculture. Les possessions sont trop éloignées, pour qu'on puisse y donner la culture convenable. On perd beaucoup de tems Child elegal coted (+) &

& de fumier pendant le trajet; au lieu que quand le cultivateur habite au centre de son domaine, rien n'échappe à ses yeux attentifs. Les momens favorables sont saiss diligemment, & mis à profit, graces à la proximité, qui engage souvent aussi à confacrer jusqu'au loisir, à rendre des soins utiles aux plantes & à la terre. Aucun engrais ne se perd, & les recoltes se font commodément & fans déchet.

L'ordonnance de L.L. E.E. émanée en dernir lieu, au sujet de la distance à donner aux maisons à bâtir (†), pourroit avec le tems diminuer ce mal; mais on le guériroit radicalement, si l'on permettoit de bâtir sur les champs mêmes, & de les clorre, en proferivant ce droit de paturage, déclaré pernicieux d'une voix commune chez tous les peuples fages.

Non seulement l'agriculture en recevroit un avantage; mais encore les mœurs en seroient mieux en sureté. L'expérience ne prouve que trop, que le commerce du monde, tout en aiguisant la pointe de l'esprit, corrompt le cœur.

Ceux qui demeurent dans des maisons écartées ont moins d'aftuce, que ceux qui sont raffemblés dans les villages. N'est-ce pas affez d'une maison infectée par une mauvaise éducation ? Faut-il faciliter les progrès de la contagion, en y exposant les enfans, par un dangereux voifinage?

Un Souverain ne fauroit trop veiller à la pure-

entrine convolution () a ment controlled at cente (†) Dulce natale folum.

pureté des mœurs (*). Outre que c'est le moyen de mériter la bénédiction & la protection divine, les vertus sont la source de la modération & de la tranquillité, dans l'inté-

rieur du pays.

Dans certains endroits, l'écueil de l'agriculture c'est l'indivisibilité des emphytéoses.
Trop grandes pour être bien soignées, on n'en
tire pas à beaucoup près le parti possible. Il
feroit facile d'enlever cet ancien abus, sans
préjudice du seigneur direct, en permettant
la fraction des mas, & en ordonnant, sous
peine de la commise, aux acquereurs des pièces fractionnées, de venir à chaque changement de mains, payer les laods dans le tems
fixé, & se faire mettre en tenet. Cette permission ranimeroit le commerce des sonds; &
bien loin d'être préjudiciable au seigneur direct,
elle seroit son plus grand avantage.

L'indivisibilité de ces mas est une vraie déprédation pour le pays. Les pièces étant ordinairement fort éloignées les unes des autres, la culture en est accompagnée de tous les inconvenients proposés ci-dessus, à l'occasion des grands villages. L'emphytéote a-t-il des dettes? ou faut-il acquitter la portion des frères & des sœurs? ne pouvant démembrer le mas, il faut, pour liquider, vendre le tout, ce qui est souvent impossible; & s'il se présente une occasion de vendre, quoiqu'à grand perte, il faut l'embrasser; il n'y a pas à balancer, s'il ne veut s'exposer à se voir ruiné de sond en

(*) Aimer Dieu de tout son cœur.

comble par la prémiere grêle, ou par tel autre cas fortuit, qui donne lieu à l'accumulation des intérêts.

C'est ainsi qu'une famille, en possession d'un terrein suffisant pour en nourrir quatre ou six, est ruinée au milieu de l'abondance. Le nombre des Laboureurs, cultivant leurs propres champs, diminue; classe d'hommes cependant indispensable, & jamais trop nombreuse. Un mas sujet à de pareils embarras, doit naturellement valoir moins, qu'un mas, qui en est exempt, même en compensant les redevances.

Le malheur est encore plus grand, lorsque le fils cadet, comme cela se pratique dans quelques endroits, peut prendre le mas au taux modique. Les ainés sont expulsés de la maison, & souvent réduits à chercher leur vie dans l'étranger. Il est aisé de comprendre qu'une perspective si peu riante ne les encouragera pas, du vivant du pére, à travailler à l'amélioration des fonds.

L'égalité étant l'arc-boutant des républiques, cette loi paroit y être absolument contraire.

Le retrait lignager devroit aussi être restraint aux seules pièces, qui se touchent; il resulte de la pratique opposée des mas fort étendus & dispersés.

La trop grande quantité de vignes, ne contribue pas moins à l'état de langueur où le trouve l'agriculture. Ce point ayant été dilcuté précédemment, dans une foule d'écrits, - 201 said the end south two le

je me bornerai à indiquer un moyen propre à revendiquer le terrein usurpé en quelques lieux sur l'agriculture, par la vigne, en abandonnant à la dernière, celui dont la prémière; & les autres cultures plus intéressantes, ne s'accommodent pas. Ce moyen consiste dans une imposition annuelle & volontaire, de la part des propriétaires des vignes, par ex de 5. batz, par chaque pause ou arpent, applicable, soit à acheter des vignes, qui sont sur terrein plat, pour les extirper ensuite, soit à s'abonner avec les propriétaires, pour les extirper eux-mêmes.

On pourroit confier la direction de ces déniers à un certain nombre de personnes d'entre les contribuants. Cette imposition, chétive pour chacun en particulier, ne laisseroit pas de diminuer considérablement les vignes; dans un espace de 10. à 20. ans. Les propriétaires des vignes restantes, y trouveroient leur avantage; en ce que le vin ne se vendroit pas à si bas prix. Le débit en seroit plus sûr; le sumier & les échallas deviendroient à meilleur marché, & on trouveroit plus sacilement des ouvriers & des vignerons.

La fureur de voiturer (†) porte encore un préjudice considérable à l'agriculture. La terre négligée par l'éloignement du cultivateur; le fumier perdu dans les chemins; l'attelage souvent ruiné; le voiturier induit, & à la fin habitué à l'ivrognerie, voilà autant de chemins, qui conduisent sans grand détour à la

E 2 pau-

^(†) Coëgi ut quamvis avido parerent arva colono.

pauvreté; & c'est ce qu'une foule d'exemples attestent hautement.

Pour guérir cette insigne folie des paysans, on propose le remède suivant. On souhaiteroit qu'à la place de chevaux, on tint des bœufs. Peu convenables pour voiturer, ils font affez propres au labourage. Pour seconder cette économie, on croit qu'il faudroit exclurre les chevaux des paturages communs, & charger seuls ceux, qui en tiennent, des charroirs publics. C'est au législateur à décider si cet arrangement seroit conforme à l'équité, mais il est certain, que par là on parviendi oit en peu de tems à éliminer les chevaux, & à diminuer le nombre des voituriers.

Un second moyen que l'on conseille pour diminuer les voitures, c'est de défendre entiérement la sortie du bois. Beaucoup de paysans en font métier; souvent ils en vollent pour avoir quelque argent, qui cependant ne paye pas leur peine, & le pays est privé du bois, dont il avoit besoin lui-même.

Ce qui porteroit encore un coup sensible à l'abus des voitures, ce seroit de faciliter la navigation. Pour cet effet il faudroit ouvrir la communication entre le lac de Genève & celui de Neûchatel par un canal, & rendre la navigation des rivieres plus commode & plus praticable, par des digues bien ordonnées; en dressant leur cours, en creusant leur lit, sans parler de beaucoup d'autres projets de cette nature, que l'on pourra communithereto was a serial private control or the dier a

quer, quand on remarquera des dispositions à des entreprises aussi utiles.

Un moyen général & certain d'augmenter le nombre des cultivateurs, & d'animer leur industrie & leur zèle, c'est de leur laisser une entière liberté de faire de leurs terres ce que bon leur semble. Ils essayeroient, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour les améliorer: Les plus intelligens feroient souvent des expériences, s'il leur étoit permis, & ne manqueroient pas de réuffir à la fin.

Si l'on proposoit des primes ou des marques d'honneur pour ceux qui se distingueroient dans l'agriculture; si certains emplois ne pouvoient être occupés que par ceux qui cultivent une certaine étenduë de terrein; si de dix arpens de champs, il y en avoit un d'exempt de dîme, prérogative autrefois en usage; tout cela réuni avanceroit l'agriculture indubitablement, & d'une maniere sensible.

Il n'y a peut-être point de pays au monde, Avantaqui renferme, dans un aussi petit circuit, que ges de la l'est la Suisse, toutes les espèces de terres, de Suisse. pierres, & de minéraux; & où l'on trouve tant de différens aspects. Les montagnes, les collines & les plaines font que dans quelques endroits il fait aussi froid qu'en Suède, & à quelques lieuës delà aussi chaud que dans les provinces méridionales de la France. Si l'on savoit tirer avantage de ces circonstances, on pourroit donc améliorer presque toutes les terres par un mélange convenable. On bonifieroit les sols pierreux avec de la bonne ter-

E 3

re, de la glaife, ou de la marne argilleuse. Les pierres calcaires, si abondantes dans notre pays, sont très salutaires aux champs. On ne doit jamais les en dépouiller, au contraire on devroit en mettre sur les champs argilleux, sur les marais, & sur les terres compactes. La fertilité, que ces pierres procurent, est si grande, qu'il y a des champs, à ce qu'on m'a assuré, qui en sont entiérement composés, & qui donnent cependant les plus riches recoltes.

Nous avons les aspects, & les dissérens dégrés de chaleur nécessaires à toutes les espèces de bled; il n'y a par conséquent qu'à savoir choisir, pour rendre nos moissons plus abondantes. On pourroit semer du bled dans bien des endroits, qui sont occupés par d'innutiles paturages, ou dans lesquels on s'obstine à semer des plantes, qui n'y prospèrent pas.

On pourroit introduire avec succès des plantes étrangères, & semer les espèces de grains dans ceux des terreins où elles réussiroient le mieux. Le pays tireroit un profit incomparablement plus grand d'une destination du sol,

conforme à sa nature.

Objections contre les progrès de l'agriculture.

Malgré tant de raisons, si propres à encourager parmi nous l'agriculture, il est encore des hommes, dont les préjugés & les déclamations semblent vouloir en arrêter les progrès (†).

La

^(†) Eum esse quæstum in animum induxi maxumum, quam maxumè servire vostris commodis.

Terent. Hacyra Prologus.

La paresse & l'amour propre, disons-le librement, enfantent pour l'ordinaire une multitude d'objections, contre tout ce qui est nouveau, ou qui paroit l'être. Il en couteroit à l'une & à l'autre de ces chéres affections de l'ame prévenue d'étudier de nouveaux principes, pour détruire d'anciens préjugés. C'est de cette source, que découle, n'en doutons pas, une objection si souvent répétée, quoi que si aisée à résoudre. Pourquoi, crie un cultivateur dans une année d'abondance, pourquoi multiplier les productions de la terre, dans un pays, dont la confommation est bornée par le nombre des habitans, & la circulation de l'argent? Pourquoi avilir les denrées nécessaires par l'augmentation de leur quantité? C'est nuire au propriétaire des fonds & à tous les laboureurs. Ainsi parle-t-on communément, en supposant que la consommation est nécessairement limitée. Mais elle ne l'est qu'accidentellement, par les entraves miles à l'industrie, par les obstacles opposés à l'exportation & par les moyens de dépopulation, qui se multiplient. Etendons les limites de la conformation par une exportation, constamment permise & toûjours protégée, & vos plaintes cesseront. Ici je vois une république opulente (*), parce qu'elle est industrieuse & œconome, qui, renfermant dans son sein plus d'habitans, qu'elle n'en peut nourrir, est obligée, en mère sage, d'aller chercher fort souvent des bleds assez loin, quoiqu'elle E 4

nous touche. Pourquoi ne prendroit-elle pas les nôtres, si nous voulions constamment lui en fournir? Ailleurs (†) j'aperçois un Etat, non moins peuplé, & où les vignes, les prés & les montagnes occupent les trois quart du terrain. Les habitans ingénieux de cette contrée voifine, demandent aussi fort souvent nos bleds, qu'on ne leur accorde qu'avec beaucoup de restrictions. Etablissons encore ici une liberté non interrompue, & ils n'iront plus ailleurs. Je découvre au pié du mont Jura deux autres villes (*), dont le territoire serré & occupé en partie par des vignes, ne peut pas entretenir ses habitans. Ce sont aussi des routes toûjours ouvertes à l'exportation, si l'intérêt personnel ne les fermoit pas quelquesois.

Nous sommes environnés, & entremêlés même, avec un canton (††), qui aura toûjours besoin de bleds & qui les achetera toûjours, si nous ne refusous jamais de vendre. Plus loin je découvre encore une ville (**), dont les richesses sont fort supérieures au territoire, auquel elle commande, & que le besoin oblige de faire venir des bleds de contrées bien plus éloignées, que ne le font les plaines de l'Argæw, qui pourroient les lui fournir, si la liberté du commerce le permettoit toûjours, Liberté constante & irrévocable de fortir les bleds; voilà donc le moyen d'en soutenir le prix. Ils fortent lorsqu'ils sont à vil prix; ils

^(†) Neûchatel. (*) Bienne & la Neuveville.

⁽⁺⁺⁾ Frybourg.) Zurich.

nous restent lorsqu'ils sont chers; c'est l'esset des chaines mises à l'industrie. Remettez par la liberté du commerce l'équilibre rompu par les dessenses; & bientôt les choses prendront le niveau, comme une eau abandonnée à ellemème. Dès-lors vous verrez nos cultivateurs serrer sans crainte leurs bleds, dès qu'ils seront en grande quantité, parce qu'ils seront assurés d'un débit libre dans une année suivante.

Nous avons vû l'Etat faire venir, il y a quelques années, des bleds du déhors, par une attention paternelle, digne des plus grands éloges. Nous avons vû fortir du Pays de Vaud, dans le même tems, plus d'argent dans le courant d'une année, que les vins & l'induftrie n'y en feront entrer dans dix autres. Des magazins publics fuffisans, & remplis dans les tems d'abondance, avec la liberté constante du commerce, qui donnera lieu à la formation de magasins particuliers, rémédieront au double inconvénient de la disette & de l'avilissement du prix.

De cette police naîtra un prix mitoyen du bled, qui ne variera qu'autant qu'il sera nécessaire pour exciter l'industrie du laboureur. Les excès trop fréquens dans le prix des grains, qui viennent du désaut de magazins de referve suffisans, & de la gêne dans le commerce du bled, ont donné la mort à plus d'une entreprise de manusacture. D'ailleurs en encourageant l'agriculture vous augmenterez le bétail, la culture du lin, & tant d'autres pro-

ductions négligées en plusieurs districts.

Cette liberté n'est pas moins nécessaire encore par raport aux vins. Etablissez des routes faciles, encouragez l'exportation par tous les moyens possibles, donnez des primes à ceux qui sortiront du vin hors du Canton, & bientôt nos voisins, qui manquent de vignes, boiront ce que nous avons de trop. Pourquoi d'un district à l'autre, d'une ville à l'autre, des usages encore barbares, genent-ils un commerce, qui ne peut s'étendre qu'autant qu'il est libre? Rompez les digues & vous verrez cette source gênée se répandre partout. Pour favoriser un monopole, très peu lucratif, détruire un commerce général, qui deviendroit une source de richesses publiques, c'est s'occuper du petit dans le grand. Au lieu de multiplier sans cesse de grands vases, pour faire des amas de vins, nous devrions nous occuper à lui trouver des portes de sortie, & il s'en présente partout, que nous négligeons. De la liberté du commerce des vins, dans le pays, d'un district à l'autre, résulteroit encore nécessairement la diminution des mauvaises vignes qui ne se soutiennent que par les défenses d'entrer de meilleurs vins dans divers districts.

Concluons donc que l'augmentation du produit de la terre ne peut causer aucune sorte de mal, mais qu'elle augmentera la puissance réelle de l'Etat, & le bonheur du peuple.

and the state of t